Séjours Vacances-Atlantique

Enfance & Jeunesse

CASI SNCF de Nantes

automne 2026

Édito

Des vacances pour rêver, découvrir… et grandir !

L'été s'achève doucement. Et déjà, nous repensons avec le sourire aux beaux moments vécus cet été ! Près de 300 enfants ont embarqué avec le CASI pour vivre l'aventure des mini-séjours. Au programme : buggy, équitation, activités nautiques, chasses aux trésors, jeux de piste dans un parc botanique et bien d'autres…
Autant d'occasions de s'amuser, de découvrir de nouvelles activités, de se dépasser, mais aussi de se faire de nouveaux copains et de repartir avec des souvenirs plein la tête. Et parce que les vacances sont bien trop précieuses, nous avons déjà imaginé la suite !

Cet automne, direction Saint-Hilaire-de-Riez et Montval-sur-Loir pour de nouvelles aventures destinées aux enfants de 4 à 12 ans. Au programme : du cirque, de l'équitation… et un soupçon de magie !

Que votre enfant rêve de monter à cheval, de découvrir les secrets des artistes de cirque ou de se laisser surprendre par quelques tours de magie, chacun pourra trouver son bonheur dans ces séjours pensés pour s'amuser, apprendre et grandir en toute confiance.

Car un mini-séjour, ce n'est pas seulement quelques jours loin de la maison. C'est aussi une première expérience d'autonomie, l'occasion d'oser, de partager, de rire, de faire des rencontres et de vivre des aventures qu'on racontera longtemps après son retour. Alors, prêts à laisser leurs jolies têtes blondes (et brunes !) faire le plein de magie et de souvenirs ?

À vos agendas ! Nous vous donnons rendez-vous très bientôt pour découvrir toutes nos aventures d'automne… et choisir celle qui fera pétiller les yeux de vos enfants !

À très vite pour de nouvelles aventures avec le CASI !

Élodie Sorin
Responsable enfance-jeunesse

Hébergements

BASE CASI

Hébergement en dur sur les bases de Montval-sur-Loir (72) et Saint-Hilaire-de-Riez (85).
— Le linge de nuit est fourni. ***Accès PMR***

Séjours 2026

Séjours automne

Nouveau séjour

	4-6 ans	7-9 ans	10-12 ans
19-23 octobre	N° 29 Les p'tits acrobates	N° 30 En piste sous le chapiteau	N° 31 Sabots et sortilèges
26-30 octobre	N° 29 Les p'tits acrobates	N° 30 En piste sous le chapiteau	N° 32 Sortilèges d'automne

n° 29

4-6 ans

les p'tits acrobates

Prêt à entrer dans le monde magique du cirque ?

Pendant ce mini-séjour, tu vas découvrir les joies du cirque à travers des activités adaptées à ton âge : jongler, faire des équilibres, jouer avec des balles, foulards et cerceaux... et pourquoi pas te transformer en véritable petit acrobate !

Pas besoin d'être déjà un grand champion : ici, chacun avance à son rythme et surtout... on s'amuse !

Des jeux, des défis et plein de petits ateliers pour bouger et s'amuser. Avec bien sûr, du temps pour jouer, rigoler, se faire de nouveaux copains et copines.

Et pour encore plus de magie... un véritable spectacle de magie viendra émerveiller les petits artistes !

Alors, acrobates et artistes en herbe...
À vos marques, prêt ?
Que le spectacle commence !

HÉBERGEMENT

Base CASI
Saint-Hilaire-de-Riez

DATES

19-23 octobre
26-30 octobre

TARIF

B

n° 30

10-12 ans

7-9 ans

En piste sous le chapiteau

Prêt à découvrir l'univers du cirque ?

HÉBERGEMENT

Base CASI
Saint-Hilaire-de-Riez

DATES

19-23 octobre
26-30 octobre

TARIF

C

Pendant ce mini-séjour, tu pourras t'amuser avec de vrais ateliers de cirque : jonglage, équilibre, fil, grosse boule... Chacun pourra essayer, expérimenter et surtout faire à son rythme.

Des balles qui volent, des équilibres parfois rigolos et plein de nouvelles choses à découvrir !

Et pour encore plus d'émerveillement, un spectacle de magie viendra surprendre petits et grands avec des tours mystérieux et plein de surprises !

Le tout dans une ambiance joyeuse, avec des jeux, les copains et les copines, des fous rires et de beaux moments à partager.

Alors, prêt à monter sur la piste

Informations générales pour les séjours

Les équipes d'animation

Les équipes pédagogiques adhèrent au projet éducatif du CASI de Nantes.

L'hébergement

Les bases du CASI sont agréées et régulièrement contrôlées par les services compétents.

Alimentation

Dans tous les séjours, nous proposons une alimentation saine et équilibrée tenant compte des allergies alimentaires et régimes spéciaux indiqués sur la fiche sanitaire.

Les activités

Les équipes d'animation ont le souci de faire participer les enfants et de les rendre acteurs et actrices de leur séjour.

Hygiène corporelle et vestimentaire

L'ensemble des équipes d'animation porte une attention particulière à l'hygiène corporelle de chacun et chacune tout en respectant leur pudeur.

Mixité

Tous nos séjours sont mixtes avec des lieux de couchage distincts pour les garçons et filles.

Santé

Nous insistons particulièrement pour que les parents complètent soigneusement la fiche sanitaire. Cette fiche est strictement confidentielle mais indispensable. Vos précisions aideront l'assistant sanitaire.

Traitement médical

En cas de traitement médical, nous vous demandons de joindre l'ordonnance, les médicaments dans leur boîte d'origine ainsi que le protocole d'accueil individualisé s'il y en a un. Sans ces documents, aucun traitement ne pourra être donné.

Frais médicaux

Ils ne sont pas couverts par le CASI mais sont avancés pendant le séjour. Au retour, un relevé de ces frais avec la feuille de soins originale seront donnés aux familles contre un remboursement immédiat.

Relations avec les familles

Le téléphone portable

Le téléphone portable est toléré pour les 10 ans et plus sur les séjours sous la responsabilité de son propriétaire. Sa possession et son utilisation sera réglementée par l'équipe d'animation (mise en place d'une plage horaire). Le CASI ne peut en aucun cas être responsable d'un vol, de la perte ou de la détérioration de l'appareil.

Le blog

Nous mettons à votre disposition un blog dédié au séjour de votre enfant. Vous recevrez les codes d'accès préservant la confidentialité des informations du séjour.

Comment ça marche ?

Sur le descriptif de séjour, vous trouverez vos codes d'accès parents. Il vous suffit de vous rendre sur le site regardemonsejour.com, et de saisir vos codes dans l'espace « connexion famille ».

Les renvois

Le renvoi d'un enfant ou d'un jeune est une sanction qui correspond à la dernière solution possible. Un renvoi se justifie par des attitudes qui mettent en péril le bon fonctionnement du séjour

Le bilan de fin de séjour

À la fin des séjours, le CASI adresse une enquête enfants/parents pour connaître votre degré de satisfaction concernant le séjour effectué. Il est important de prendre quelques minutes pour la remplir.

Les transports

> **L'avis de départ :** à présenter lorsque vous amènerez votre enfant à l'équipe d'animation.

> **L'avis de retour :** à présenter obligatoirement lorsque vous viendrez récupérer votre enfant. Si c'est une personne désignée par vos soins, vous devez obligatoirement indiquer ses coordonnées au verso de la fiche d'inscription (elle devra nous présenter sa carte d'identité).

Conditions générales et procédure d'inscription

Dates d'inscription

À partir du **lundi 14 septembre 2026** dès 9 h, ouverture des inscriptions pour les enfants d'agents SNCF résidant sur notre région et dépendant d'un CSE non mutualisant.

Pour les copains-copines des enfants de cheminots et pour les enfants du personnel d'un organisme sous convention. Il sera appliqué le "tarif extérieur" ainsi que des droits d'inscription annuels (tarifs p.13).

Comment s'inscrire ?

Demande d'inscription

Contactez le service enfance-jeunesse du CASI de Nantes par mail (coordonnées p. 14) en précisant :

> votre numéro de CP,

> votre adresse postale,

> Le numéro du séjour sélectionné,

> Les dates du séjour,

> Les nom et prénom de l'enfant,

> Sa date de naissance.

Confirmation d'inscription

Le CASI confirme la prise en compte de votre demande et vous transmet un dossier d'inscription par voie postale.

Les documents sont à nous retourner dans les 10 jours à compter de leur réception (au-delà vous risquez de perdre votre inscription).

Documents à fournir pour tous les séjours

> Le dossier d'inscription dûment rempli.

> La fiche sanitaire de liaison obligatoire : elle nous renseigne sur tout ce qui concerne votre enfant. Datée et signée, elle doit comporter précisément son état de santé, allergies, soins en cours, protocole d'accueil individualisé... et doit obligatoirement être accompagnée de la photocopie du carnet de vaccination à jour sur laquelle apparaissent les nom et prénom de votre enfant.

> La photocopie du haut de votre dernier bulletin de salaire, jusqu'à l'adresse du service gestionnaire, nous permettant de connaître votre CSE de rattachement.

> La copie de votre avis d'imposition 2025 (sur les revenus de l'année 2024) complète. Sans ce justificatif, le tarif de la tranche 10 sera appliqué.

> La photocopie du justificatif de facilité de circulation de votre enfant pour l'année en cours.

Pour toutes demandes particulières

Régime alimentaire, handicap même léger, situation particulière concernant la santé de votre enfant..., n'hésitez pas à appeler le 02 51 86 04 16. Ensemble, nous examinerons les conditions d'accueil de votre enfant.

Validation et règlement

À la réception du dossier complet, une facture sera établie en fonction de votre quotient familial et envoyée par le service comptabilité. L'inscription est définitive après réception du règlement total (paiement et encaissement possible en 2 fois) de la facture qui doit être faite à la réception de celle-ci.

Annulation

Les séjours comptabilisant moins de 7 inscrits devront être annulés pour des questions légales. Si vous êtes concernés par ces éventuelles suppressions, nous nous efforcerons de vous faire une autre proposition, dans la mesure des places disponibles sur les séjours restants.

Si l'enfant ne peut ou ne veut pas se positionner sur un autre séjour, le remboursement intégral des sommes versées est effectué.

Pour toute annulation de votre part, il sera retenu :

> À plus de 10 jours du séjour, des frais de dossier de 10€ ;

> À moins de 10 jours, 75 % du prix du séjour.

Dans le cas d'une annulation pour raison médicale (avec présentation d'un certificat médical) ou cas de force majeure, ne seront retenus que des frais de dossier de 10€.

Attestation de séjour

À l'issue des séjours, vous pourrez, sur demande, obtenir une attestation de séjour ou une facture acquittée.

Tarifs 2026

Calculez votre quotient familial

Pour connaître le prix du séjour, vous devez calculer votre quotient familial afin de déterminer la tranche tarifaire dans laquelle vous vous situez. Soit le revenu global brut figurant sur votre dernier avis d'imposition (2025 sur revenus 2024) divisé par le nombre de parts fiscales.

Quotient familial = revenu global brut / nombre de parts

Grille tarifaire

Les agents ne fournissant pas leur avis d'imposition se verront appliquer systématiquement la tranche 10.

Votre quotient familial (QF)	Tranche tarifaire	Tarif B	Tarif C
Inférieur ou égal à 6 000 €	Tranche 1	98€	112€
Compris entre 6 001 € et 8 000€	Tranche 2	112€	128€
Compris entre 8 001 € et 10 000€	Tranche 3	126 €	144 €
Compris entre 10 001 € et 12 000€	Tranche 4	140€	160€
Compris entre 12 001€ et 14 000€	Tranche 5	154€	176€
Compris entre 14 001 € et 16 000 €	Tranche 6	168€	192€
Compris entre 16 001 et 18 000€	Tranche 7	182€	208€
Compris entre 18 001 et 21 000€	Tranche 8	196€	224€
Compris entre 21 001 et 25 000€	Tranche 9	210€	240€
Supérieur ou égal à 25 001€	Tranche 10	244€	256€
Extérieurs & CSE non mutualisant	-	280€*	320€*

Le paiement des séjours peut s'effectuer en deux fois, par virement ou par chèque.

* Les droits d'inscription annuels pour tous les extérieurs sont de 28 € pour 1 enfant, 47 € pour 2 enfants ou 66 € pour 3 enfants.

Les coordonnées de votre CASI

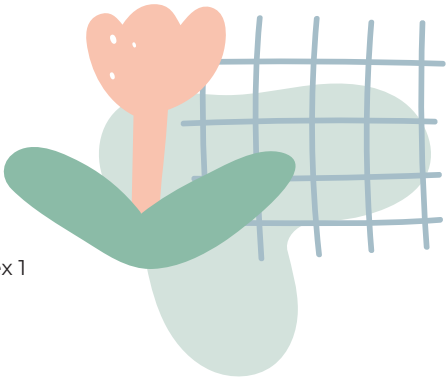

Siège administratif

31 boulevard Stalingrad, BP 34121, 44041 Nantes Cedex 1

Standard : 02 51 86 04 10 (ligne SNCF : 37 29 92)
accueil@casi-de-nantes.fr

Service enfance-jeunesse : 02 51 86 04 16
msej@casi-de-nantes.fr

Vos lieux de proximité

> Angers - espace ASC/bibliothèque
5 rue Fulton
49000 Angers
02 49 62 13 65
e.asc.angers@casi-de-nantes.fr

> La Roche-sur-Yon - espace ASC/ bibliothèque
75 boulevard Louis Blanc
85000 La-Roche-sur-Yon
06 46 54 09 60
e.asc.laroche@casi-de-nantes.fr

> Le Mans Gare - espace ASC/ bibliothèque
4 boulevard Robert Jarry
72000 Le Mans
02 49 62 66 15
e.asc.lemansg@casi-de-nantes.fr

> Le Mans Ateliers - espace ASC/ bibliothèque
2 avenue de Bretagne
72100 Le Mans
02 49 62 66 16
e.asc.lemansa@casi-de-nantes.fr

> Nantes - espace ASC/bibliothèque
31 boulevard Stalingrad, BP 34121
44041 Nantes Cedex 1
Espace ASC : 02 51 86 04 11
e.asc.nantes@casi-de-nantes.fr
Bibliothèque : 02 51 86 04 14
bib.nantes@casi-de-nantes.fr

> Saint-Nazaire - espace ASC/ bibliothèque
Place Pierre Sémard
44600 Saint-Nazaire
06 12 12 02 28
e.asc.stnazaire@casi-de-nantes.fr

> Savenay - espace ASC/bibliothèque
Boulevard Branly, gare de Savenay
44260 Savenay
06 12 12 02 28

> Thouars - espace ASC/bibliothèque
5 rue du Dr Georges Fourré
79100 Thouars
06 99 54 63 97
e.asc.thouars@casi-de-nantes.fr

Les activités du CASI

De la billetterie

Pour le zoo de la Flèche, la thalasso de Pornic, des parcs d'attraction, des foires, des festivals, des cinémas...

Des bibliothèques et des évènements autour de la lecture

Dédicaces, Prix de la BD sociale et historique, Prix du deuxième roman...

Des mises à disposition

Pour vos week-ends, repas de famille, réunions...

> 2 mobil-homes en bord de mer

> 2 bases de loisirs

> 11 salles

Des activités de proximité

Et ce n'est qu'un aperçu !

Pensez à consulter régulièrement notre site Internet **www.casi-de-nantes.fr** pour connaître les horaires d'ouverture des lieux de proximité, les actualités du CASI, des associations, du CCGPF...

Vous pouvez également vous inscrire à la newsletter sur le site, afin de recevoir les informations principales dans votre boîte mail.

Inscriptions auprès du service enfance-jeunesse

msej@casi-de-nantes.fr

Informations

02 51 86 04 16

CASI SNCF de Nantes
31 boulevard de Stalingrad
BP 34121
44041 NANTES Cedex 1

—

www.casi-de-nantes.fr

CASI SNCF de Nantes